Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 7 juin 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 1.1.1, 1.1.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 4.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h20.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 7.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 5.1), M. Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.3), M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 5.1), M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 7.3)

Etaient absents : M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Frank MONNEUR, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Patrick RACINE

Procurations de vote :

Mandants : *P. CONTOZ (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR, D. HUOT (à partir 3.1).*

Mandataires : *JP. MARTIN (à partir du 1.1.2), JY. PRALON, F. LOPEZ (à partir 3.1).*

Délibération n°2012/001771
Rapport n°7.2 - Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés

Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président
Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :
Dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat, il revient au Grand Besançon de se positionner sur la programmation de droit commun en matière de logements locatifs publics, de répartir les droits à engagement et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes. Pour mémoire, le nombre d'agréments PLS (Prêt Locatif Social) qui pourront être autorisés conformément à la répartition régionale 2012 est de 22 (possibilité de solliciter des agréments supplémentaires en tant que de besoin). Il est proposé dans ce rapport de se prononcer sur 2 demandes d'agrément PLS du promoteur Carré de l'Habitat pour des opérations situées à Franois et Ecole-Valentin.

Dans le cadre de la commercialisation de ses deux programmes « Les Carrés de la Douraise » à Franois et « Les Carrés des Framboisiers » à Ecole-Valentin, le promoteur Carré de l'Habitat sollicite la réservation de 2 agréments dans le premier programme et de 6 agréments dans le second.

Il s'agit là pour le Carré de l'Habitat d'apporter avec ces logements locatifs à loyer plafonné « PLS » une mixité sociale et de statut dans le contenu d'opérations situées en première couronne de l'agglomération.

La norme énergétique de construction de ces deux programmes est BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ces demandes sont donc classées en priorité 1.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 2 demandes, qui correspondent à 8 agréments PLS, pour des opérations situées à Franois et Ecole-Valentin.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Region Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 15 JUIN 2012